Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

BIO3020
STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Professeure responsable : Thérèse Cabana
B-2474, Pavillon des Sciences-Outremont, Campus MIL
Pour rendez-vous : therese.cabana@umontreal.ca

BUT

Le stage en milieu de travail permet aux étudiants d'acquérir, durant leurs études de baccalauréat, une expérience professionnelle dans un milieu où des bacheliers en sciences biologiques sont susceptibles d'être employés. Le travail doit donc faire appel aux connaissances théoriques et techniques acquises durant les études universitaires en biologie. Le stage BIO3020 est réservé aux étudiants du cheminement régulier du baccalauréat. L'étudiant inscrit au stage en milieu de travail ne peut s'inscrire au stage honor.

DURÉE

Équivalent à un minimum de 12 semaines à plein temps, à raison de 35 heures/semaine. Le stage est généralement réalisé à temps plein durant l'été, mais peut l'être à temps partiel durant plus d'un trimestre. En ce cas, la proposition de stage doit quand même être approuvée avant le début du stage, mais le trimestre d'inscription est le dernier trimestre de remise du rapport.

MILIEU D'ACCUEIL ET SUPERVISEUR

L'étudiant doit trouver lui-même le milieu d'accueil, qui doit être approuvé par Thérèse Cabana. Voici quelques exemples de milieux d'accueil *a priori* acceptables :

- laboratoires de recherche universitaires;
- laboratoires de recherche ou de diagnostic hospitaliers, privés ou gouvernementaux;
- divers ministères du Gouvernement provincial ou fédéral;
- firmes de consultants en environnement ou autre;
- divers médias de communication scientifique (journaux, périodiques, télévision, etc.).

Le superviseur se doit d'être une personne du milieu d'accueil, détenant au moins un diplôme de 2e cycle universitaire, accepte de superviser et d'évaluer le stagiaire. Le superviseur se porte garant que les conditions sont respectées (nature du travail, temps travaillé, rapport) et il doit avoir pris connaissance de ce document.

Une personne-ressource (stages@iro.umontreal.ca) est disponible pour aider les étudiants qui en ont besoin à trouver un milieu de stage, ce dernier devant toujours être approuvé par Thérèse Cabana. Elle annonce des stages sur le site web https://fas.umontreal.ca/stages/ ou par courriel à votre adresse institutionnelle @umontreal.ca.

RÉMUNÉRATION

L'étudiant devrait être rémunéré par l'employeur.

INSCRIPTION

L'étudiant doit fournir à Thérèse Cabana les informations concernant le travail qu'il souhaite accomplir, les dates de début et fin du stage, le nombre d'heures travaillées par semaine, le nom du superviseur, son statut et son diplôme. Un projet de stage doit être approuvé avant que le travail ne débute, pas pendant ni après. Une fois le projet de stage approuvé, l'étudiant doit suivre les étapes suivantes :

- Numériser le formulaire de stage en format PDF, incluant les signatures;
- Remplir le formulaire « INS_Inscription » dans les vignettes « Vos Formulaires » du Centre Étudiant, cliquer sur « Ajouter fichier joint » et y insérer le formulaire de stage PDF;
- Dès réception, le formulaire sera analysé et si conforme, nous procéderons à l'inscription.

Certains milieux d'accueil exigent une lettre d'entente que la personne ressource, stages@iro.umontreal.ca peut fournir sur demande. Il faut donc planifier le stage bien à l'avance.

RAPPORT

À la fin du stage, l'étudiant remet un rapport qui comprend les parties habituelles d'un rapport ou article scientifique. Le rapport doit comprendre :

- Une page titre
- Un résumé
- Une introduction qui contextualise théoriquement le travail et qui comprend un relevé de la littérature
- Des matériaux et méthodes
- Des résultats illustrés de la façon habituelle pour le domaine
- Une discussion et une conclusion
- Des références
- Des annexes si nécessaire
- Une critique : points positifs et négatifs du stage

Étant donné la grande variation entre les différents domaines, il n'y a pas d'indication plus précise quant au nombre de pages. Les sections Matériaux et Méthodes et Résultats, en particulier, ont des longueurs très variables. La présentation des références peut aussi varier : par ordre alphabétique des auteurs, par ordre d'apparition dans le texte, par numéros, pourvu qu'il y ait un ordre et qu'il soit respecté tout au long du rapport.

Le rapport en format Word et l'évaluation du superviseur doivent être remis par courriel à Thérèse Cabana. La date de remise du rapport est à la mi-août, mi-décembre ou mi-avril, selon le trimestre d'inscription. Un courriel de rappel sera envoyé aux étudiants. Les stagiaires qui ne peuvent respecter la date de remise du rapport doivent remplir et soumettre le formulaire « CHE_Délai_remise_travail_V02 » dans les vignettes « Vos Formulaires » du Centre Étudiant.

ÉVALUATION

Le superviseur du stage fournit par courriel à Thérèse Cabana le formulaire d'évaluation ci-bas quand la version finale du rapport a été corrigée. En plus de l'évaluation du rapport, ce formulaire comprend une évaluation du travail même et permet au superviseur d'ajouter des commentaires.

Une évaluation du rapport est également faite par Thérèse Cabana. Comme elle voit les évaluations et les rapports de tous les étudiants inscrits à un trimestre donné, c'est elle qui attribue la note finale, en format littéral.

CLAUSE POUR RESPECTER L'ARTICLE 5 DE LA LOI (obligation d'informer le stagiaire des droits prévus à la loi)

«1. Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail

Pendant son stage, le Stagiaire bénéficie des droits prévus à la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*, RLRQ, c. 22 (la « loi »).

Ainsi, le Stagiaire peut s'absenter de son Stage lors des jours fériés indiqués aux articles 9 et 10 de la loi, ou pour cause de maladie ou pour des raisons familiales ou parentales comme indiquées aux articles 11 à 17 de la loi, le tout selon les modalités d'exercice qui y sont prévues.

Le Stagiaire a également droit à un milieu de Stage exempt de harcèlement psychologique, tel que défini à l'article 18 de la loi. »

Clause pour la durée du stage (prolongation ou reprise)

1. Durée du stage

Le Stage est d'une durée de XX jours.

Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition de connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du Stage. Selon les circonstances et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du Stage pourrait être requis par l'Université afin de permettre au Stagiaire de respecter les objectifs académiques du Stage, ou encore le report ou la reprise du Stage si un prolongement n'est pas indiqué ou est impossible.

Clause relative aux politiques en matière de harcèlement et de violences à caractère sexuel (VACS)

1. Politiques relatives au respect de la personne

Les politiques de l'Université visant le respect de la personne, soit la ***Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel*** et la ***Politique contre le harcèlement***, s'appliquent pendant le Stage. **En signant la présente convention de stage, l'Employeur déclare avoir lu ces deux politiques et il s'engage à les respecter**.

L'Employeur s'engage à collaborer avec les intervenants de l'Université pour la résolution de toute situation visée à l'une ou l'autre de ces politiques.

Le Stagiaire est également invité à prendre connaissance de ces politiques et il est informé que tout signalement qu'il souhaiterait faire en regard d'une situation visée par l'une ou l'autre de ces politiques peut être soumis à l'attention du Bureau du respect de la personne de l'Université à l'adresse suivante : **respect@umontreal.ca**, et sera traité en toute confidentialité.

De plus, l'Employeur doit rendre disponible au Stagiaire sa politique de prévention du harcèlement psychologique et de traitement des plaintes adoptée conformément à l'article 81.19 de la *Loi sur les normes du travail*, laquelle politique s'applique au Stagiaire, avec les adaptations nécessaires.

Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

BIO3020

STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TRIMESTRE

Automne ☐ Hiver ☐ Été ☐ 20 ☐☐ Année

PROPOSITION DU STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

NOM _____

PRÉNOM _____

MATRICULE ☐☐☐☐☐☐☐☐

ADRESSE ÉLECTRONIQUE _____ ***@UMONTREAL.CA***

IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR ET DU LIEU D'ACCUEIL

NOM, PRÉNOM DU SUPERVISEUR _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE _____

STATUT : Professeur ☐ Responsable ☐ Chercheur ☐ Autre _____ *spécifier*

DIPLÔME: _____

NOM DU MILIEU DE STAGE _____

COORDONNÉES DU MILIEU DE STAGE _____

TRAVAIL EFFECTUÉ

TITRE : _____

RÉSUMÉ DU PROJET:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

TEMPS TRAVAILLÉ: DATE DE DÉBUT: _____ DATE DE FIN: _____ NOMBRE D'HEURES/SEMAINE: _____

DIRECTIVES

* *Je déclare également avoir pris connaissance de toutes les directives du document et en accepte toutes les conditions.*

_____ _____
Signature du stagiaire *Date*

_____ _____
Signature du superviseur en milieu de travail *Date*

_____ _____
Signature de Thérèse Cabana *Date*

Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

BIO3020

STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

FORMULAIRE D'ÉVALUATION
APPRÉCIATION DU STAGIAIRE PAR LE SUPERVISEUR EN MILIEU DE TRAVAIL

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner par courriel à: therese.cabana@umontreal.ca

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE (BIO3020)

NOM _____

PRÉNOM _____

IDENTIFICATION DU SUPERVISEUR EN MILIEU DE TRAVAIL

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE _____

TITRE ou FONCTION _____

INSTITUTION _____

TÉLÉPHONE ☐☐☐ ☐☐☐---☐☐☐☐

DURÉE DU STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

DATE DE DÉBUT ☐☐/☐☐/☐☐☐☐

DATE DE FIN ☐☐/☐☐/☐☐☐☐

NOMBRE D'HEURES / SEMAINE _____

GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

LÉGENDE	***NIVEAU DE COMPÉTENCE OBSERVÉ***
Dépasse largement les attentes (A) (80 à 100%) : Le stagiaire a dépassé les attentes du superviseur en milieu de stage et de son équipe pour le critère évalué	**5 points**
Dépasse les attentes (B) (70 à 79%) : Le stagiaire a rencontré les attentes du superviseur en milieu de stage et de son équipe pour le critère évalué	**4 points**
Répond aux attentes (C) (60 à 69%) : Le stagiaire n'a que moyennement satisfait aux attentes pour le critère évalué	**3 points**
Répond à peine aux attentes (D) (50 à 59%) : Le stagiaire a très peu satisfait aux attentes pour le critère évalué	**2 points**
Ne satisfait pas les attentes (E) (échec) : le stagiaire n'a pas du tout satisfait aux attentes pour le critère évalué	**1 point**

CETTE ÉVALUATION A-T-ELLE ÉTÉ DISCUTÉE AVEC L'ÉTUDIANT ? **OUI** ☐ **NON** ☐

A - FONCTIONNEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL: LE STAGIAIRE — 1 à 5 pts

☐ 1 Prépare et planifie son travail, respecte les échéanciers
☐ 2 S'assure de bien comprendre la nature de ses fonctions et son rôle dans le milieu de travail
☐ 3 Effectue adéquatement les tâches requises
☐ 4 Vérifie ses résultats avant de les remettre à son superviseur
☐ 5 Demande au besoin des précisions au sujet de son projet de stage ou de l'aide

B -CONNAISSANCES, INTÉRÊT, ESPRIT DE SYNTHÈSE ET D'ANALYSE: LE STAGIAIRE — 1 à 5 pts

☐ 1 Démontre une bonne compréhension des implications scientifiques de son projet
☐ 2 Se documente, trouve les informations manquantes et les applique à son travail
☐ 3 Suscite les échanges d'intérêt scientifique
☐ 4 Fait preuve de structure et de logique dans ses dossiers
☐ 5 S'intéresse à l'ensemble des activités du milieu au-delà de ses responsabilités et à comprendre la nature de ses activités

C - ATTITUDE ET COMPORTEMENT FACE AU TRAVAIL ET AUX COLLÈGUES: LE STAGIAIRE — 1 à 5 pts

☐ 1 Reçoit favorablement la critique, les conseils et les idées d'autrui
☐ 2 Démontre un sens de l'autocritique
☐ 3 Fait preuve d'assiduité et de ponctualité
☐ 4 S'adapte bien à son environnement et aux membres de son équipe
☐ 5 Fait preuve d'autonomie et de créativité
☐ 6 Respecte l'autorité et les règles en vigueur dans l'entreprise ou le laboratoire

D - QUALITÉ DU RAPPORT DE STAGE — 1 à 5 pts

☐ 1 Les étapes ou tâches importantes du stage se retrouvent dans le rapport.
☐ 2 L'implication de l'étudiant telle que décrite dans le rapport reflète la réalité.
☐ 3 Le titre et le résumé décrivent bien la nature du stage et résument bien le contenu du rapport.
☐ 4 Dans la description de la méthodologie et la présentation des résultats, l'étudiant semble avoir bien compris la nature de son travail et les implications de ce dernier pour votre entreprise.
☐ 5 L'introdution, la discussion et les références utilisées dénotent un bon niveau de compréhension et d'intérêt scientifique de la part de l'étudiant.
☐ 6 Les figures, graphiques et/ou tableaux illustrent bien les résultats obtenus.
☐ 7 Le rapport répond aux exigences scientifiques de votre entreprise ou du laboratoire.
☐ 8 La présentation générale du rapport (qualité du français, structure et logique du texte, qualité des figures) est de niveau 1er cycle universitaire.

E - GÉNÉRAL — 1 à 5 pts

☐ 1 Les objectifs du stage ont été atteints.

QUELS SONT LES POINTS FORTS DU STAGIAIRE (scientifiques, professionnels ou comportementaux) ?

_____

_____

QUELS SONT LES ASPECTS SUR LESQUELS LE STAGIAIRE DEVRA PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ET S'AMÉLIORER (scientifiques, professionnels ou comportementaux) ?

_____

_____

LE SUPERVISEUR ENGAGERAIT-IL L'ÉTUDIANT APRÈS L'OBTENTION DE SON DIPLÔME ?

_____

_____

LE SUPERVISEUR EST INVITÉ À FORMULER TOUT COMMENTAIRE SUR LA PERTINENCE DE LA FORMATION DU STAGIAIRE POUR L'EMPLOI

_____

_____